



7 revendications – 7 chances pour la formation



Une bonne formation et une recherche de pointe sont les investissements les plus importants pour le développement du pays. Si la Suisse veut améliorer son système de formation et rester capable de maîtriser l'avenir, elle doit encore investir de manière plus importante de l'école obligatoire jusqu'au niveau de la formation du secondaire II.

Pour des possibilités d'éducation équitables pour tous

Les premières années de la vie sont particulièrement importantes pour le développement et constituent la base de l'apprentissage scolaire. Afin de garantir une généralisation de l'égalité des chances, des investissements sont nécessaires pour développer l'éducation de la petite enfance, la formation linguistique ciblée et les programmes de soutien aux parents. Des professionnel·les bien formé·es sont nécessaires pour garantir l'intervention précoce et les services d'accueil de qualité.

Pour un renforcement de la formation initiale des enseignant·es du primaire

Depuis de nombreuses années, le volume de la formation initiale des enseignant·es du primaire est de 180 crédits ECTS (bachelor). Entretemps, non seulement de nouvelles disciplines sont venues s'y ajouter, mais les attentes et les exigences ont augmenté. De plus, l'école intégrative est exigeante au niveau des besoins. Il faut adapter le volume de la formation initiale. Les pays européens l'ont compris. La Suisse ne peut pas se permettre de prendre du retard en matière de formation.

Pour garantir l'obtention d'un titre de formation du secondaire II

La Confédération et les cantons se sont fixé comme objectif que 95% des jeunes de 25 ans aient achevé une formation du niveau secondaire II. Pour atteindre cet objectif, tous les cantons



La formation en Suisse vue par les politiques

doivent bénéficier de diverses mesures de transition soutenues par la Confédération, afin que toutes et tous les jeunes aient une chance de réussir leurs formations.

Pour un financement public des universités et des hautes écoles conséquent

Le financement des universités et des hautes écoles doit avant tout et pour sa majeure partie être public. Le soutien par des privés ou des entreprises (parrainage de chaires et de projets de recherche, collecte de fonds) ne doit pas se substituer au financement public, mais peut uniquement le compléter selon des règles précises à édicter.

Pour une utilisation efficace des technologies numériques dans les écoles

Les technologies numériques doivent servir aux personnes. Pour ce faire, les enseignant-es ont besoin d'une formation initiale et continue approfondie. Pour préparer les élèves au monde numérique de la vie et du travail, il est également nécessaire de mettre en place une infrastructure moderne, des matériels pédagogiques innovants et un soutien technique dans l'établissement.

Pour une généralisation des échanges linguistiques

En Suisse, seul-es 2% des jeunes ont participé à un échange linguistique. Le message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2021-2024 prévoit une augmentation de 10 millions de francs en faveur des échanges. Ce montant est insuffisant et doit être augmenté de manière significative.

Pour une protection complète de la santé dans les établissements d'enseignement

Les normes de protection de la santé sont appliquées et contrôlées dans le secteur privé. Pour le bien des élèves et des enseignant-es, cela doit également être le cas dans les établissements scolaires. Il est nécessaire de former et de nommer, dans les écoles, des responsables de la protection de la santé au travail.

Berne, le 6 septembre 2019

